

Projet VI : **PREVENTION ET EDUCATION ROUTIERE EN MILIEU SCOLAIRE**

En Afrique, au moins 30 personnes meurent toutes les heures des suites d'un accident de la circulation, selon le rapport publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2019. Au Togo les accidents de la route sont la première cause de décès chez les jeunes. L'enfant est particulièrement vulnérable, tant en raison de son impulsivité, que pour des raisons d'ordre physiologique. Il vit dans son monde et oublie facilement les consignes. Bien souvent, il sous-estime ou surestime le danger et, dans une situation de peur, il paniquera, hésitera et ne prendra pas la bonne décision. L'éducation à la sécurité routière est d'autant plus urgente que pour la majorité des enfants et des jeunes, la marche à pied et l'usage des motocycles demeure les principaux modes de déplacements au Togo, les exposant ainsi aux multiples risques d'accidents de la circulation routière. Il est donc très important que les jeunes soient éduqués sur la sécurité routière.

L'association Culture Together à travers ce projet de prévention et d'éducation routière dans les écoles veut permettre à l'enfant, dans la circulation, de pouvoir agir, réagir, s'adapter et gérer ses réponses. Ce qu'il faut apprendre, en tant que piéton et cycliste pour développer ces capacités et devenir un acteur de la circulation à part entière, responsable de sa sécurité et de celle des autres.

Objectif :

- Prévenir et éduquer les enfants et les jeunes dans les écoles maternelles, primaires et secondaires sur les dangers de la route et l'importance d'adopter un comportement responsable et respectueux ;
- Accompagner l'élève vers une première éducation à la route ;
- Permettre à l'élève d'acquérir des savoirs mais aussi des savoirs-faires et savoirs-être concernant les apprentissages des règles de sécurité routière ;
- Mobiliser, sensibiliser et former l'ensemble du réseau des partenaires éducatifs sur la sécurité routière des enfants et des jeunes ;
- Impliquer les taxi-motos écoles en tant que relais de sensibilisation ;
- Mettre en place des dispositifs au niveau des établissements scolaires qui sont au bord de la route pour aider les élèves à traverser facilement et avec précaution la route.

Travail à effectuer :

- Le volontaire suivra une formation avant le démarrage du projet.
- Le volontaire sera notamment amené à intervenir dans des établissements scolaires ;
- Le volontaire s'appuiera sur les outils numériques pour sensibiliser et mobiliser les enfants et les jeunes à la thématique de la sécurité routière ;
- Le volontaire et les élèves réaliseront une exposition de photos sur les bons et les mauvais comportements sur une route ;
- Le volontaire et les élèves réaliseront des différents panneaux pour sensibiliser les usagers scolaires de la route ;

- Le volontaire aidera les établissements scolaires qui sont au bord de la route à mettre en place des dispositifs qui les aideront, les élèves à traverser facilement la route en venant à l'école et en partant à la maison ;
- Le volontaire organisera avec les enseignants des débats, des sorties, des projections vidéo, des mises scènes pour aider les élèves à :
 - Acquérir des habiletés motrices :

Se déplacer, marcher, courir, suivre une trajectoire, un cheminement, un partenaire ; se diriger, contourner, dépasser, accélérer, croiser, s'arrêter, s'équilibrer, se propulser, guider, décentrer son regard.

- Maîtriser des comportements : anticiper, agir, réagir, décider...
- Prendre des initiatives : se protéger, éviter...
- Etre autonome, gérer ses efforts et ses émotions, se contrôler...
- Aider, collaborer, alerter, secourir...
- Etre responsable, respecter et appliquer les règles, situer les limites, expliquer, conseiller, convaincre...

Le volontaire organisera des séances de formation et d'animation sur les premiers secours ou les gestes qui sauvent dans les écoles.

Lieu : Préfecture de Kloto

Choses à apporter

Le volontaire peut amener des supports pédagogiques en prévention routière (livres, films, bandes dessinées, dessins animés, jeux, cahiers...)

Des Gilets de signalisation rétro-réfléchissant...

Tout matériel pouvant servir à l'éducation de la sécurité routière

Frais de Participation :

- ✓ 1 mois : 300 euro ;
- ✓ 2 mois : 580 euro ;
- ✓ 3 mois : 850 euro ;
- ✓ 6 mois : 1500 euro ;